

Lettre conjointe sur la décision de plusieurs gouvernements européens de suspendre ou réexaminer leurs financements versés à des organisations de la société civile en Israël et en Palestine

Nous, soussignés, vous écrivons afin de vous faire part de notre inquiétude concernant la décision de plusieurs gouvernements européens de suspendre ou de revoir leurs financements destinés à diverses organisations palestiniennes et israéliennes de la société civile. Ces annonces nous inspirent de vives préoccupations, et nous demandons à votre gouvernement de revenir sur toute décision visant à interrompre un financement aussi crucial. Une réduction des fonds alloués à ces groupes et organisations érode les dispositions protégeant les droits humains en Israël et dans les territoires palestiniens occupés, et remet en question votre capacité à promouvoir et à protéger de manière crédible les valeurs universelles associées aux droits humains à travers le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord.

Plusieurs États européens, dont l'[Allemagne](#), l'[Autriche](#), le [Danemark](#), la [Finlande](#), la [Suède](#) et la [Suisse](#), ainsi que la [Commission européenne](#), ont pris des mesures visant à suspendre ou revoir les financements qu'ils ont alloués à des organisations palestiniennes et israéliennes de la société civile, sur la base d'allégations infondées de détournement de ces fonds vers des organisations terroristes. Ces mesures se sont intensifiées après les attaques menées par le Hamas et d'autres groupes armés le 7 octobre 2023, au cours desquelles des membres du Hamas et d'autres groupes armés ont commis des exécutions sommaires, des prises d'otages de civil-e-s et des tirs aveugles de roquettes vers Israël.

Si nous approuvons totalement le fait que la responsabilisation et la transparence doivent être au cœur de l'aide internationale au développement, et que les donateurs ont la responsabilité d'examiner régulièrement les financements, nous avons des inquiétudes concernant le calendrier, les justifications avancées et l'impact des réexamens annoncés récemment. D'après ce que nous savons, les raisons de l'arrêt ou de la révision des financements sont en relation avec des préoccupations infondées selon lesquelles ces sommes pourraient être [indirectement](#) détournées vers des groupes armés tels que le Hamas, et l'affirmation non fondée que le travail légitime des organisations de la société civile qui recensent et dénoncent les violations des droits humains commises par le gouvernement israélien relève de l'[antisémitisme](#) et/ou [incite](#) à la violence contre l'État d'Israël.

Il n'existe à ce jour aucune preuve crédible que des fonds de l'UE ou du moindre État européen aient été réorientés vers des groupes armés palestiniens. Depuis des années, des organisations de la société civile palestinienne sont accusées d'être liées au terrorisme, le but étant de saper leur travail et leur légitimité. Elles font l'objet d'une évaluation très minutieuse de la part des donateurs internationaux, et l'aide fournie est rigoureusement réexaminée par les donateurs de manière régulière. Les annonces récentes de plusieurs donateurs européens et de l'UE elle-même soutiennent implicitement les allégations infondées d'Israël selon lesquelles les organisations non gouvernementales palestiniennes entretiennent des liens avec le terrorisme, et font suite à des années de mauvais usage et d'abus des réglementations mondiales en matière de lutte contre le terrorisme, notamment la recommandation n° 8 du Groupe d'action financière.

Nous craignons fort que ces décisions constituent une ingérence indue dans le travail d'organisations de la société civile qui promeuvent et protègent les droits humains pour tous et toutes en Israël et dans les territoires palestiniens occupés. Le fait d'exiger des organisations qu'elles adhèrent à certaines orientations politiques qui représentent les positions politiques des États donateurs porte atteinte à leur liberté d'expression et la restreint. En suspendant tout financement du développement destiné à la Palestine dans l'attente d'un réexamen, la [Suède](#) a également souligné qu'elle n'accorderait plus de financements en faveur du développement aux acteurs qui ne condamnent pas le Hamas. L'absence de condamnation face à des actes criminels commis par le Hamas et d'autres groupes armés palestiniens contre des civil-e-s israéliens n'équivaut toutefois pas à une incitation à la violence ni à une complicité de violence. Pénaliser une personne ou un groupe pour leur silence sur un sujet est contraire à leur droit à la liberté d'expression et à la liberté de conscience et de croyance. Seuls les discours portant atteinte aux droits d'autrui ou prônant la haine et incitant à la discrimination ou à la violence doivent être interdits.

Ces décisions portent par ailleurs gravement atteinte aux engagements pris par les États vis-à-vis des défenseur-e-s des droits humains, en vertu des Orientations de l'UE concernant les défenseurs des droits de l'homme, des Lignes directrices de la Suisse sur les défenseuses et défenseurs des droits de l'homme, et des engagements généraux en faveur des droits humains et de la liberté d'association. La liberté d'association garantit que toute personne peut organiser, former des groupes et y participer, de manière formelle ou informelle. Elle recouvre le droit d'un groupe de

mener une action collective afin de défendre les intérêts de ses membres. La possibilité de chercher, de recevoir et d'utiliser des financements, notamment externes, est une composante essentielle du droit à la liberté d'association. L'exercice de ce droit ne peut faire l'objet que des seules restrictions imposées par la loi et nécessaires dans une société démocratique dans l'intérêt de la sécurité nationale, de la sûreté publique, de l'ordre public ou pour protéger la santé ou la moralité publiques, ou les droits et les libertés d'autrui. Les accusations non fondées et discriminatoires associant des organisations de la société civile opérant dans les territoires palestiniens occupés à des groupes armés ou à des activités criminelles ne remplissent pas les critères permettant de limiter de manière légitime la liberté d'association. Le fait que des mesures de lutte contre le terrorisme ou « l'extrémisme » soient utilisées comme prétexte pour limiter le travail de la société civile indépendante constitue une violation du droit international.

La décision de suspendre et de réexaminer les financements, en particulier en ce moment, ne fera qu'aggraver une situation des droits humains déjà désastreuse en Israël et dans les territoires palestiniens occupés. Les militant-e-s et organisations défendant les droits humains en Israël et dans les territoires palestiniens occupés jouent un rôle clé dans la collecte d'informations sur les violations des droits humains dans la région, dans le travail de plaidoyer visant à amener les responsables des violations à rendre des comptes et dans les requêtes en faveur de recours utiles pour les victimes. Ces groupes contribuent de manière précieuse au travail des organisations internationales de défense des droits humains, ainsi que des organisations internationales et des gouvernements d'autres régions susceptibles d'influer sur la situation des droits fondamentaux en Israël et dans les territoires palestiniens occupés. C'est pourquoi les autorités israéliennes ont restreint leur capacité à recevoir des fonds, les rendant ainsi dépendantes de financements extérieurs.

Enfin, la crédibilité des approches adoptées par certains gouvernements européens face à la crise actuelle dans la bande de Gaza, en Cisjordanie et en Israël a déjà été mise à mal par les restrictions qu'ils ont imposées aux droits à la liberté d'expression et de réunion des personnes et des groupes qui [protestent](#) contre les violations du droit humanitaire international et les crimes de guerre potentiels commis par les autorités israéliennes contre les Palestinien-ne-s de Gaza. Non seulement de nombreux États européens ne dénoncent pas les graves violations du droit humanitaire international commises par Israël ou ne demandent pas à toutes les parties commettant des violations de rendre des comptes, mais ils prennent par ailleurs des mesures ayant pour effet de restreindre la liberté d'expression et de réunion en Europe, et d'affaiblir l'espace civique et la protection des droits humains en Israël et dans les territoires palestiniens occupés, en suspendant leur soutien aux acteurs locaux de la défense de ces droits.

Les menaces de retrait ou d'arrêt effectif du financement des groupes et des organisations qui défendent les droits humains en Israël et dans les territoires palestiniens occupés aligneraient les États européens sur les gouvernements répressifs de la région du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord, qui emploient des tactiques similaires pour fermer l'espace civique et réduire au silence des voix vitales qui accomplissent un travail essentiel. Nous savons que les droits humains ne peuvent être réalisés pour tous et toutes que si la société civile s'implique de manière significative, en respectant les principes d'égalité, de sécurité, de justice et de dignité humaine. Les empêcher de poursuivre leur travail ne ferait que compromettre l'espoir d'un avenir où chaque personne peut bénéficier de droits égaux en Israël et dans les territoires occupés.

Veuillez agréer l'expression de notre haute considération,

1. ActionAid International
2. Alianza por la Solidaridad – ActionAid Spain
3. Amnesty International
4. Annulliamo La Distanza
5. Asociación Española de Investigación para la Paz (AIPAZ)
6. Association for Progressive Communications - APC
7. Associazione delle Organizzazioni Italiane di Cooperazione e Solidarietà Internazionale (AOI)
8. Associazione di Cooperazione e Solidarietà (ACS)
9. Armadilla Scs
10. Asamblea de Cooperación por la Paz
11. Bloody Sunday Trust
12. Broederlijk Delen
13. Central Union for Child Welfare (Lastensuojelun Keskusliitto)
14. Centre Delàs d'Estudis per la Pau
15. Centre for Global Education

16. Child Rights International Network (CRIN)
17. Christian Aid Ireland
18. CIDSE
19. CISS
20. CIVICUS
21. CNCD-11.11.11
22. Comhlámh
23. Comhlámh Justice for Palestine Group
24. Comité catholique contre la faim et pour le développement
25. Coopération Nord-Sud
26. Coordinadora Valenciana de ONGD
27. COSPE
28. Derechos Digitales · América Latina
29. Diakonia Sweden
30. Digital Action
31. Een Andere Joodse Stem / Another Jewish Voice (Belgium)
32. EuroMed Rights
33. European Jews for a Just Peace
34. FIAN International
35. Finnish Refugee Advice Centre
36. Fondazione La Locomotiva
37. Forum for Development and the Environment
38. Forum Ziviler Friedensdienst (forumZFD)
39. Free Press Unlimited
40. Frieda - the Feminist Peace Organisation
41. Front Line Defenders
42. Gerechtigkeit und Frieden in Palästina (GFP)
43. Glas Ijudstva (Voice of the people)
44. Global Justice Center
45. Het Actiefonds
46. Hivos
47. Housing and Land Rights Network - Habitat International Coalition
48. Human Rights House Foundation
49. Humanitas - Centre for Global Learning and Cooperation
50. humanrights.ch
51. IM Swedish Development Partner
52. Ina outra senda - Swiss Friends of Combatants for Peace
53. Institut PROJA
54. International Media Support
55. International Partnership for Human Rights (IPHR)
56. International Service for Human Rights (ISHR)
57. Ireland-Palestine Solidarity Campaign
58. Irish Anti-Apartheid Campaign for Palestine (IAACP)
59. Irish Council for Civil Liberties
60. Jewish Voice for Democracy and Justice in Israel/Palestine (Switzerland)
61. Jews for Justice for Palestinians
62. KFUK-KFUM Global
63. La Coordinadora de Organizaciones para el Desarrollo (Spain)
64. Lafede.cat – Organitzacions per a la Justícia Global
65. Lebanese Center for Human Rights
66. MADRE
67. Majal.org
68. Médecins du Monde Switzerland
69. Medico International
70. Medico International Schweiz
71. Movement for Peace (MPDL)
72. Mundubat Foundation
73. Nobel Women's Initiative

74. Norwegian Helsinki Committee
75. Norwegian Human Rights Fund
76. Norwegian Peoples Aid
77. Norwegian Students' and Academics' International Assistance Fund (SAIH)
78. Novact
79. ONG Rescate Internacional
80. Open Briefing
81. Outright International
82. Oxfam International
83. Palästina-Solidarität Region Basel
84. Pax Christi – Deutsche Sektion
85. Piattaforma delle OSC Italiane in Medio Oriente e Mediterraneo
86. PIC - Legal Center for the Protection of Human Rights and the Environment
87. Platform of French NGOs for Palestine
88. Première Urgence Internationale
89. Rafto Foundation
90. Sadaka – The Ireland Palestine Alliance
91. Saferworld
92. Slovene Philanthropy
93. SOLIDAR
94. Suomen Setlementtiliitto
95. Terre des Hommes International Federation
96. The Fund for Global Human Rights
97. The Kvinna till Kvinna Foundation
98. Trans ry
99. Trasek ry
100. Trócaire
101. Un Ponte Per
102. War Child UK
103. Weltfriedensdienst e.V.
104. zusa – art of collaboration